



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.22
5 octobre 1985

FRANCAIS

QUARANTIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA VINGT-DEUXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 4 octobre 1985, à 10 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)
Puis : M. KIILU (Kenya)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Wolde (Ethiopie)
M. Kravets (République socialiste soviétique d'Ukraine)
M. Halefoglou (Turquie)
M. Hitam (Malaisie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. WOLDE (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation éthiopienne et en mon propre nom, vous féliciter à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de cette très importante session de l'Assemblée générale. Tout en vous souhaitant plein succès dans vos travaux, je tiens à vous assurer de l'entière coopération de ma délégation dans l'exercice des lourdes responsabilités qui vous ont été confiées.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer la gratitude de ma délégation au président sortant, l'ambassadeur Paul Lusaka, pour la façon compétente dont il a dirigé les travaux de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je suis également tout particulièrement heureux de faire part de mon admiration pour le soin et la compétence avec lesquels notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, dirige les affaires des Nations Unies.

Il y 40 ans, la grande majorité de l'humanité réussissait, en s'unissant, à mettre fin à la folie et à l'horreur du nazisme et du fascisme. Avec l'agression contre mon pays en 1935, ces forces des ténèbres commençaient à semer la mort et la destruction à une échelle sans précédent partout en Europe, en Afrique et en Asie.

M. Wolde (Ethiopie)

Pleines d'amertume devant ces abominations et inspirées par le noble idéal visant à préserver "les générations futures du fléau de la guerre", les nations du monde se sont engagées à transformer leurs épées en houes et à mettre en place une organisation internationale pour harmoniser leurs actions. La Charte des Nations Unies est donc une concrétisation de cet engagement et des aspirations les plus profondes de l'humanité à la paix, au progrès social et à la justice.

Depuis leur création, les Nations Unies ont sans aucun doute beaucoup accompli. L'Organisation a été le catalyseur du processus de décolonisation et a également contribué à favoriser la compréhension générale et à renforcer la coopération internationale dans des domaines aussi divers que le développement économique et social, le respect des droits de l'homme et l'élimination de toutes les formes de discrimination.

Pendant, étant donné notre grande aptitude à déployer des efforts collectifs, le large fossé qui sépare les réalisations des Nations Unies et nos aspirations collectives, telles que consacrées dans la Charte, interdit tout sentiment de satisfaction, particulièrement face à la grave situation internationale d'aujourd'hui.

La pauvreté massive et le spectre de l'anéantissement nucléaire sont toujours des défis considérables à notre volonté commune et aux objectifs de paix globale et de prospérité. La méfiance entre les nations, la volonté d'atteindre les objectifs nationaux par le recours à la menace ou à l'emploi de la force et l'indifférence devant les actes illégaux de certains non seulement vont à l'encontre de l'engagement auquel nous avons souscrit au titre de la Charte des Nations Unies mais sont également devenus une source de tensions généralisées.

La recul du multilatéralisme dans certains Etats a réduit l'efficacité des Nations Unies dans la recherche de solutions aux conflits et de mesures propres à freiner la dégradation continue des conditions économiques et sociales, notamment dans les pays en développement. Tout aussi menaçante est la tendance de certains à saper l'efficacité des institutions multilatérales en se retirant, ou en menaçant de le faire, d'organisations internationales aussi importantes que l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (Unesco). Cette tendance est une attaque manifeste contre tout le système des Nations Unies et le concept même de coopération multilatérale.

M. Wolde (Ethiopie)

Il est bien sûr regrettable que certains considèrent les Nations Unies comme une simple tribune où s'engagent des polémiques stériles alors que des questions internationales importantes et urgentes d'ordre social, économique et politique demeurent à l'ordre du jour de l'Assemblée générale sans aucune perspective de solution. Selon nous, ces vues sous-estiment les réalisations et le potentiel des Nations Unies.

Nous nous félicitons de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de l'adoption en 1960 de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, qui témoigne de ce que les Nations Unies peuvent réaliser. L'adoption de cette déclaration demeure un acte de justice pour ceux qui ont été et sont toujours privés de leur droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance. Grâce à cette déclaration historique, des millions de personnes opprimées ont pu accéder à leur indépendance et à se joindre à la communauté des nations libres.

Cependant, la Namibie reste une exception révélatrice et importante. Au cours des 40 dernières années, les Nations Unies ont adopté de nombreuses résolutions sur la Namibie. Cependant, à ce jour, elles n'ont pu amener le régime raciste de Pretoria à mettre fin à son occupation illégale. En fait, le plan des Nations Unies pour la Namibie, qui figure dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, n'est toujours pas appliqué en raison de l'obstination du régime raciste et de la duplicité de certains de ses commanditaires occidentaux. En liant à des questions étrangères à l'application du Plan et en installant un régime fantoche illégal à Windhoek, les forces racistes et impérialistes ont fait obstacle à la transition pacifique de la Namibie vers l'indépendance. A cet égard, nous condamnons vigoureusement la soi-disant politique de "couplage" et lançons un appel à son instigateur pour qu'il abandonne ce stratagème qui ne sert que ses intérêts et qu'il oeuvre avec les Nations Unies à la décolonisation rapide de la Namibie.

En Afrique du Sud, la lutte du peuple opprimé atteint aujourd'hui un stade crucial. La fureur des masses a explosé en une manifestation populaire. La flamme de la liberté a été allumée.

Dans l'espoir d'éteindre cette flamme, le régime raciste a réagi avec la brutalité qu'on lui connaît. Avec l'imposition de l'état d'urgence, le régime semble ne ménager aucun effort dans ses vaines tentatives de contrôler une situation incontrôlable.

M. Wolde (Ethiopie)

Nous sommes certains que l'agitation du régime fasciste de Pretoria et son recours à la force aveugle ne font qu'attiser les flammes de la liberté et de l'égalité.

Les peuples opprimés d'Afrique du Sud et de Namibie ont déjà intensifié la lutte armée sous la direction de leurs mouvements de libération respectifs, l'ANC et la SWAPO. Nous savons que le début de la fin du régime raciste est bien amorcé. Nous reconnaissons également qu'à moins que la communauté internationale n'agisse avec force et décision, le sang continuera de couler en Afrique australe. Pretoria, n'est pas, bien sûr, le seul responsable de ce crime contre l'humanité. Les puissances occidentales qui aident et qui encouragent le racisme depuis si longtemps sont en partie responsables de cette situation et sont également blâmables. Si elles veulent échapper à cette responsabilité, les puissances occidentales en général, et le Gouvernement des Etats-Unis en particulier, doivent prendre leur distance vis-à-vis de l'Afrique du Sud coupable de génocide. Elles doivent également dire à M. Botha que la politique d'"engagement constructif" n'a pas pour but l'anéantissement du peuple sans défense d'Afrique du Sud à l'aide de baïonnettes, de balles et de bazookas.

Ce recul par rapport à Pretoria doit être immédiat et total et, selon nous, c'est un impératif moral qui s'impose actuellement. A cet égard, nous sommes encouragés par les mouvements populaires d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, organisés en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers politiques comme Nelson Mandela et de l'appui aux sanctions contre l'Afrique du Sud. Sans la libération de Nelson Mandela et d'autres représentants du peuple d'Afrique du Sud, il ne peut y avoir de processus politique efficace en Afrique du Sud et aucun front ne pourra être construit au-dessus de l'abîme creusé par le racisme.

S'agissant des sanctions, nous sommes découragés par les mesures limitées et timides prises jusqu'à présent par certains gouvernements occidentaux et par l'application sélective de leurs valeurs morales. L'Afrique du sud dépend des économies du monde occidental qui est en mesure et a l'obligation morale de dire à Pretoria "nous ne sommes pas prêts à financer l'apartheid" qui est une excroissance du nazisme et du fascisme. L'objectif de ces sanctions est d'éviter un bain de sang racial en Afrique australe.

M. Wolde (Ethiopie)

Déjà, la menace de sanctions financières et du retrait des investissements a conduit les dirigeants de Pretoria à envisager des réformes. Mais l'apartheid ne peut être réformé. Il doit être complètement démantelé et à cet effet, il faut que la pression continue. Par conséquent, nous lançons un appel aux gouvernements occidentaux pour qu'ils se joignent à nous, ici même et dès maintenant, aux Nations Unies, afin d'imposer des sanctions économiques globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, par le biais du Conseil de sécurité.

L'histoire a démontré que la liberté, l'égalité et l'indépendance ne s'obtiennent pas sans sacrifice. Tous les opprimés en Afrique australe le savent et, pour leur liberté et leur dignité, sont prêts à se sacrifier et sacrifient jusqu'à leur vie, sans compter les quelques bénéfices marginaux découlant de l'exploitation sans merci de leurs ressources.

Du haut de cette tribune, je tiens à rendre hommage aux millions d'êtres en Namibie et en Afrique du Sud qui ont tant sacrifié depuis si longtemps pour que se rapproche le jour de la liberté et de l'indépendance. Leur cause est juste et leur sacrifice n'aura pas été vain. Nous, en Ethiopie, - et en fait dans toute l'Afrique - sommes résolus à soutenir la lutte armée et la campagne en vue d'isoler Pretoria jusqu'à ce que la Namibie accède à l'indépendance et jusqu'à ce qu'une société juste et démocratique soit établie dans une Afrique du Sud unie, dont les dirigeants actuels seraient jetés dans la poubelle de l'histoire. L'Ethiopie socialiste réaffirme également sa solidarité militante avec les Etats de première ligne et autres Etats voisins dans leurs efforts héroïques pour résister aux attaques et aux pressions du régime raciste de Pretoria.

Près de 40 années de conflits armés au Moyen-Orient non seulement ont fait de nombreuses victimes et provoqué des dégâts matériels, mais ils ont aussi été une source de grave danger pour la paix et la sécurité internationales. Il ne pourra être mis fin au bain de sang dans cette région que par le retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés depuis 1967 et par l'exercice par le peuple palestinien, qui souffre depuis si longtemps, de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat souverain et indépendant en Palestine.

Un autre élément essentiel de la paix au Moyen-Orient est le respect scrupuleux de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban et de tous les autres Etats de la région. A cet égard, l'Ethiopie condamne la récente agression d'Israël contre la Tunisie et le fait qu'il ait délibérément étendu le conflit du Moyen-Orient au Maghreb.

M. Wolde (Ethiopie)

Parmi les autres problèmes internationaux qui retiennent encore l'attention de la communauté internationale, on trouve la guerre Iran-Iraq, la situation au Sahara occidental, l'Afghanistan, la péninsule Coréenne, le Kampuchea, l'Amérique centrale et Chypre. La position de l'Ethiopie sur ces questions a été maintes fois exposée par le passé du haut de cette même tribune et n'a plus à être développée davantage. Néanmoins, je tiens à réaffirmer notre solidarité vis-à-vis du peuple et du Gouvernement du Nicaragua dans leur juste lutte en vue de défendre leur révolution et leur souveraineté contre des éléments impérialistes et supportés par l'étranger, et à exprimer notre plein appui au processus de paix de Contadora.

Notre solidarité va aussi au peuple de Corée, qui lutte pour sa réunification pacifique. Nous sommes persuadés que le retrait des forces étrangères et le démantèlement des bases militaires étrangères de la péninsule contribueront grandement à accélérer le processus de réunification nationale.

L'expression continue de notre préoccupation devant l'aggravation de la tension internationale et nos appels pressants en faveur d'une solution pacifique des conflits internationaux dérivent en partie du fait que nous savons que tout différend, qu'il soit local, régional ou international, risque en fin de compte de déboucher sur un affrontement nucléaire. Les armes nucléaires, nous le reconnaissons tous, ont fait de notre monde un endroit peu sûr. Et pourtant, aucune question n'a jamais répondu aussi totalement aux aspirations des peuples du monde que celle du désarmement.

Le souhait de l'impérialisme d'atteindre à la supériorité militaire sous le couvert de la dissuasion nucléaire a certainement exposé l'humanité au danger de l'holocauste nucléaire total. La prétendue "initiative de défense stratégique", contrairement aux arguments que font valoir ses instigateurs, accroîtrait sans aucun doute considérablement les risques de guerre nucléaire. Chaque mesure de perfectionnement de telles armes contribue à accélérer la marche de l'humanité vers l'apocalypse. Avec la course aux armements nucléaires, non seulement le sentiment d'insécurité et les risques d'une guerre nucléaire se sont accrus, mais en raison des énormes ressources humaines, financières et matérielles absorbées par la production des armements, le progrès et la prospérité d'une grande partie de l'humanité ont été injustement sacrifiés.

M. Wolde (Ethiopie)

Nous sommes cependant heureux de noter que les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis ont, à la longue, consenti à se rencontrer à Genève pour reprendre des négociations bilatérales sérieuses sur les questions relatives aux armes spatiales et nucléaires. Nous espérons que les négociations ouvriront la voie à un accord de désarmement efficace.

En tant que partie du processus de désarmement en général et du contrôle de la prolifération des armes nucléaires en particulier, nous réitérons notre position inébranlable en faveur de la dénucléarisation de l'Afrique et du maintien de l'océan Indien en tant que zone de paix. A cet égard, et dans la ligne des décisions prises depuis longtemps par les Nations Unies et le Mouvement des pays non alignés ainsi que l'Organisation de l'unité africaine, nous lançons une fois de plus un appel pour l'élaboration d'un traité sur la dénucléarisation de l'Afrique et une réunion rapide de la Conférence sur l'océan Indien.

J'en arrive maintenant à la très sérieuse situation économique et sociale à laquelle doit faire face l'humanité. Il est de fait que dans la vie internationale contemporaine, l'économie mondiale devient de plus en plus interdépendante, appelant ainsi au renforcement de la coopération entre les nations sur une base mutuellement avantageuse. A l'heure actuelle, cependant, les relations économiques mondiales sont malheureusement caractérisées par des inégalités et des déséquilibres au désavantage des pays en développement. L'appel incessant et justifié des pays en développement en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique international a jusqu'ici été négligé et leurs efforts ont été contrariés par les quelques nations qui bénéficient des relations bancaires existant actuellement.

En dépit d'une telle résistance, la communauté mondiale devrait cependant s'efforcer de réaliser une coopération internationale en vue d'établir un ordre économique international juste et équitable. La coopération implique un sens de responsabilité partagée pour assurer le bien-être des hommes et un attachement sans faille à la solidarité humaine. Ne pas réaliser la coopération globale pour l'amélioration du sort de l'humanité se traduirait sans aucun doute par une sinistre alternative, qui nous conduirait vers des relations économiques internationales plus rigides, fragmentées et dominées par les grandes puissances. A cet égard, il est alarmant de constater que la situation dans les pays les moins développés, loin d'aller en s'améliorant, se dégrade encore davantage, cette aggravation étant largement due aux effets dévastateurs de la crise économique

M. Wolde (Ethiopie)

internationale et aux désastres naturels répétés qui s'y sont produits. Bien que certains pays donateurs aient accru leur assistance depuis l'adoption du nouveau Programme d'action de fonds, le volume en a été si insuffisant et les distributions si inégales qu'il n'a pas réussi à permettre aux pays les moins développés de réaliser un degré minimum de performances dans leur développement économique et social comme prévu dans le Programme.

La mise en oeuvre accélérée, efficace et totale du Programme au cours de la partie restante de cette décennie, est un engagement que la communauté internationale se doit de prendre et qu'elle ne peut esquiver.

M. Wolde (Ethiopie)

Tout un chacun sait que la plupart des pays les moins développés se trouvent sur le continent africain, dont la situation économique déjà critique s'est encore détériorée du fait d'un environnement économique mondial défavorable, caractérisé par l'effondrement des prix des produits de première nécessité, l'extension du protectionnisme, le déclin de l'aide officielle au développement et le fardeau de plus en plus lourd de l'endettement extérieur. En outre, les économies fragiles des pays africains ont été durement ébranlées par la sécheresse prolongée et d'autres catastrophes naturelles et par le rythme alarmant de la désertification.

Si, heureusement, la crise économique et sociale en Afrique a attiré l'attention de la communauté internationale, l'Afrique elle-même a mis au point des stratégies à long, moyen et court termes aux niveaux national, sous-régional et régional non seulement pour faire face aux besoins urgents mais également pour établir les fondements d'un processus de développement interne et autonome.

Même si les ressources et les efforts des pays africains doivent être complétés par ceux de la communauté internationale, la vingt-cinquième assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a demandé la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de sensibiliser davantage la communauté internationale et de mobiliser des ressources supplémentaires. Les dirigeants africains ont également lancé un appel pour que l'on convoque une conférence internationale en vue de rechercher les moyens d'alléger le lourd fardeau de la dette que portent de nombreux pays africains. Nous espérons que la communauté internationale donnera à ces appels la suite positive qu'ils méritent.

En évoquant les crises économiques en Afrique, je ne peux manquer de faire quelques brèves observations sur la situation dans mon pays. Je dois bien sûr y mettre en exergue l'expression de la profonde et sincère gratitude du peuple et du Gouvernement éthiopiens à tous les gouvernements, à l'Organisation des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et intergouvernementales, aux équipes de secours, aux artistes et aux médias, à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté qui nous ont si généreusement aidés à sauver des victimes de la sécheresse en Ethiopie. Sans leur aide et leur assistance, des milliers d'entre elles auraient péri faute de vivres et de soins médicaux adéquats.

M. Wolde (Ethiopie)

A cet égard, je souhaite remercier sincèrement M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, tous les directeurs des différentes institutions de l'Organisation et tous les fonctionnaires internationaux pour les efforts inlassables qu'ils ont fournis en vue de redonner vie et espoir à des millions de mes compatriotes. Je ne peux manquer d'exprimer la gratitude de l'Ethiopie à M. Bradford Morse et à ses collègues du Bureau des opérations d'urgence en Afrique et à M. Kurt Jansson, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations d'urgence en Ethiopie, dont les contributions sans précédent et la compassion ont raffermi notre foi dans les Nations Unies et dans l'humanité.

Dans un avenir immédiat, la communauté internationale devra poursuivre son aide et son soutien logistique, avec dès maintenant pour objectif de trouver le meilleur moyen d'éviter que de semblables tragédies puissent se reproduire. Ceci, bien sûr, nous amène à la question du relèvement et du développement à long terme.

Pour sa part, le Gouvernement de l'Ethiopie a déjà mis au point des stratégies pour un développement rural intégré, y compris l'installation librement consentie des personnes venues des régions sujettes à la sécheresse dans des zones plus fertiles mais moins peuplées du pays. En mobilisant les ressources matérielles, humaines et financières à sa disposition, le gouvernement a, jusqu'à présent, installé plus d'un demi million de personnes dans des régions plus fertiles du pays. En outre, le Gouvernement éthiopien a d'ores et déjà décidé que la production alimentaire et le relèvement de l'agriculture auraient la priorité dans le développement de la nation. Tout ceci, sans aucun doute, nécessite divers types de ressources dont nous ne disposons pas en quantité suffisante. Nous sommes cependant déterminés à faire de la tragédie actuelle la dernière de notre histoire et nous espérons que la communauté internationale nous aidera dans cette noble tâche en assortissant son aide humanitaire d'une assistance accrue au relèvement et au développement.

Au moment où le peuple et le Gouvernement éthiopiens se sont lancés dans une campagne massive en vue d'endiguer la sécheresse et d'en pallier les conséquences, une opération a été mise en place par Israël, avec la complicité et la participation de l'ancien président Neimeri, en vue de tromper et d'enlever de

M. Wolde (Ethiopie)

force les membres de la communauté Falasha en Israël. Les Falashas, qui ont vécu avec leurs compatriotes éthiopiens des milliers d'années et qui n'ont aucun lien quel qu'il soit avec Israël, ont été déracinés de leur région d'origine et vivent maintenant dans un pays avec lequel ils n'ont aucun lien culturel, géographique, historique, religieux et anthropologique. Victimes de la discrimination et tenus à l'écart de la société israélienne, ils vivent en Israël une vie misérable et incongrue. De cette tribune, je lance un appel aux Nations Unies et à la communauté internationale afin qu'ils nous aident à rapatrier immédiatement nos compatriotes éthiopiens pour qu'ils vivent dans la dignité sur la terre où ils sont nés et à laquelle ils appartiennent.

Eu égard à la situation des enfants, je suis heureux de faire part à l'Assemblée que le Gouvernement éthiopien s'est pleinement engagé à réaliser l'objectif de vaccination universelle d'ici à 1990. Une campagne expérimentale de vaccination est déjà en cours à Addis-Abeba, au cours de laquelle la plupart des enfants de moins de deux ans seront vaccinés. Cette campagne s'étendra progressivement à l'ensemble du pays. Tout en félicitant le Fonds international de secours à l'enfance (FISE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et leurs dirigeants pour les efforts déployés dans ce domaine, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale afin qu'elle accroisse son aide aux Etats membres et aux institutions concernées.

Pour ce qui est de la condition de la femme, un des éléments les plus productifs de la société, l'Ethiopie reconnaît que sa révolution ne serait pas complète, mériterait moins ce nom, sans la pleine et efficace participation des femmes au processus de développement. Nous nous félicitons donc de l'issue heureuse de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui s'est tenue récemment à Nairobi, et de l'adoption par consensus des stratégies à long terme.

Au cours de ces 40 dernières années, les Nations Unies ont parcouru un long et difficile chemin, et nous pouvons tous être fiers que notre organisation ait survécu et se soit même développée à certains égards. Le nombre de ses membres a été multiplié par trois, le réseau de ses instances et la palette de ses activités se sont grandement étendus. Ceci, à notre avis, souligne le fait que les Nations Unies restent le dernier espoir de l'humanité et la seule instance universelle où faire des efforts multilatéraux en vue de rechercher des solutions à des problèmes communs.

M. Wolde (Ethiopie)

Si les réalisations passées des Nations Unies laissent encore à désirer, leurs échecs ne peuvent cependant être attribués à des lacunes dans sa structure et son fonctionnement. La force et la faiblesse de l'Organisation dépendent de l'appui que ses membres sont prêts ou non à lui donner. Notre tâche aujourd'hui devrait donc être d'introspection. Nous devrions saisir cette occasion pour nous consacrer à nouveau aux nobles objectifs des Nations Unies. Nous devons faire en sorte que l'avenir que nous réservons à nos enfants et petits-enfants soit tout autre que le passé dont nous avons souffert.

Progressons donc ensemble avec "les Nations Unies pour un monde meilleur".
Entre-temps la lutte continue.

M. KRAVETS (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarantième session anniversaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions.

Nous tenons également à rendre hommage à l'ambassadeur Paul Lusaka pour la compétence et l'habileté avec lesquelles il a mené les travaux de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

La délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine tient à exprimer ses sincères condoléances au peuple et au Gouvernement du Mexique à la suite de la catastrophe naturelle - un énorme tremblement de terre - qui a frappé ce pays, provoquant de nombreuses pertes en vies humaines ainsi que des dégâts considérables.

Alors que nous célébrons le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il est tout à fait naturel de porter notre regard sur le chemin parcouru par l'Organisation, d'essayer d'évaluer les réalisations et de réfléchir à ce que cette organisation doit faire à l'avenir et de quelle manière nous pouvons renforcer au mieux son efficacité.

L'Organisation des Nations Unies est née immédiatement après la plus grande bataille menée par les peuples pour sauver la civilisation de la barbarie fasciste. C'est dans les circonstances extrêmement éprouvantes de la guerre mondiale, au cours de laquelle la République socialiste soviétique d'Ukraine a perdu un sixième de sa population, que s'est forgée l'idée d'unir les peuples afin de défendre la paix. Les pays de la coalition anti-hitlérienne, qui se sont appelés Nations Unies, se sont rassemblés au nom de l'objectif le plus humain qui soit, à savoir épargner les générations futures du fléau de la guerre. Ils ont inscrit cet objectif dans la Charte de leur organisation.

Nous tenons à rendre hommage aux fondateurs des Nations Unies et aux auteurs de leur Charte, qui ont élaboré les principes fondamentaux et les mécanismes des relations internationales qui, jusqu'à ce jour, 40 ans plus tard, conservent tout leur sens dans cette nouvelle ère nucléaire et spatiale. La Charte des Nations Unies, qui appelle tous les pays "à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage", traduit l'esprit de la coexistence pacifique entre les Etats dans les divers systèmes sociaux. Dans ce document figurent les principes justes et démocratiques du non-recours à la force, de l'égalité souveraine, de la liberté et de l'autodétermination des peuples, du respect des droits de l'homme et

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Ceci incarne au fond en termes concis le monde meilleur auquel aspire notre organisation.

Nous espérons que pour célébrer dignement le quarantième anniversaire de notre organisation, nous mobiliserons les efforts de tous les Etats afin de résoudre le problème prioritaire de notre époque, la prévention d'une guerre thermonucléaire et la préservation de la vie sur terre. Le monde parviendra-t-il ou non à éviter une catastrophe nucléaire? C'est de cela que dépendra la solution de tous les problèmes urgents et la préservation de l'existence même de la civilisation humaine.

La quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies se déroule alors que la situation internationale se dégrade de façon dramatique en raison des agissements des milieux impérialistes. Washington, avec l'appui de ses alliés les plus proches de l'OTAN, continue d'accélérer la course aux armements, de mener une politique visant à renforcer la suprématie militaire et à s'immiscer de manière flagrante dans les affaires intérieures des Etats souverains. Les plans et le complexe militaire et industriel de l'administration américaine destinés à faire de l'espace extra-atmosphérique un champ d'affrontements militaires représentent un grave danger.

Au sein de l'OTAN, et avant tout en Allemagne fédérale, les forces revanchardes ont repris vigueur et cherchent à mettre en doute les acquis de la deuxième guerre mondiale et l'agencement d'après-guerre. C'est ouvertement qu'ils expriment des exigences provocatrices en demandant le retour aux frontières de 1937 et la création d'une future Europe des prétendus "peuples libres" dans laquelle il ne doit pas y avoir place pour les Etats du système socialiste. Il n'est pas difficile de percevoir où mène cette voie fatale.*

La question prioritaire aujourd'hui est de savoir comment nous pouvons mettre un terme à la course aux armements dont l'ampleur s'étend, comment nous pouvons prévenir son extension à l'espace extra-atmosphérique et comment nous pouvons parvenir à réduire les stocks existants des moyens d'extermination de masse des êtres humains. L'Union soviétique a souligné à maintes reprises qu'il est possible de limiter et de réduire tout type d'armes jusqu'au stade que ses partenaires aux négociations sont prêts à accepter. L'Union soviétique est prête à adopter les

* M. Kiilu (Kenya), vice-président, assume la présidence.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

mesures les plus radicales pour prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et pour mettre un terme à la course aux armements sur terre. En fait, plutôt que d'inventer des prétendus "moyens de défense" contre les ogives nucléaires, n'est-il pas plus sûr de se mettre d'accord sur la réduction et ensuite l'élimination complète des moyens d'attaque? Les Etats socialistes souhaitent mettre un terme à la course aux armements et préconisent une solution radicale au problème des armes nucléaires, en procédant à leur interdiction et à leur élimination complète. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas là d'une politique de circonstance ni d'une manoeuvre de propagande, dont certains essaient de nous accuser; c'est la ligne de conduite générale des Etats de la communauté socialiste dans les affaires de politique extérieure. Le Secrétaire général du Comité central du parti communiste socialiste unifié, Michael Gorbatchev, a répondu de façon très pertinente à ce genre de critiques lorsqu'il a déclaré :

"Nous avons cessé nos explosions nucléaires. Et vous, Américains, vous pourriez en faire autant et ensuite vous pourriez riposter par une autre opération de propagande en décidant par exemple de suspendre la mise au point de vos nouveaux missiles stratégiques. Et nous vous répondrions par la même propagande et ainsi à l'infini. Qui donc serait lésé par la concurrence dans une telle propagande?"

Ce que nous attendons - et d'autres peuples avec nous - de la rencontre imminente entre les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis, n'est nullement un effet de propagande. Il est temps que les relations soviéto-américaines suivent un cours normal, car le destin du monde et de la civilisation mondiale dépend des relations entre les deux pays. Comme le démontre le débat de la session actuelle de l'Assemblée, ceux qui adoptent des positions politiques réalistes sont prêts à contribuer au succès de cette session et y placent de grands espoirs.

Dans la situation internationale actuelle marquée par les tensions, l'initiative adoptée par l'Union soviétique qui a permis aux négociations soviéto-américaines sur les armes nucléaires et spatiales de débiter à Genève, acquiert une importance toute particulière.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Consciente de sa grande responsabilité dans la cause de la paix mondiale, l'Union soviétique a proposé un dialogue aux Etats-Unis. C'est ce qui est attesté de façon convaincante par les propositions constructives visant à imposer un moratoire sur la mise au point, y compris la recherche, les essais et le déploiement d'armes spatiales ainsi qu'un gel des armes nucléaires stratégiques. Pour montrer sa sincérité et sa bonne volonté, l'Union soviétique a annoncé qu'elle s'engageait unilatéralement à cesser jusqu'en novembre prochain le déploiement d'autres missiles de moyenne portée et à suspendre les autres contre-mesures en Europe. Et la communauté mondiale s'est félicitée de cette mesure constructive.

Si elle souhaite véritablement un accord, l'autre partie ne manquera pas de prendre en considération ces propositions. Mais tout indique que les Etats-Unis ne souhaitent pas en tenir compte. Ils poursuivent fébrilement leur vaste programme de mise au point accélérée de types sans cesse nouveaux d'armes de destruction massive, continuent de déployer des missiles nucléaires de première frappe en Europe dans l'espoir fou d'obtenir la suprématie militaire sur les pays socialistes et ont commencé à essayer des armes antisatellites.

De fait, Washington utilise les négociations en cours comme un paravent pour ses plans agressifs. Comment expliquer autrement que, alors que les entretiens de Genève avaient déjà commencé, les Etats-Unis avaient décidé de consacrer 1,5 milliard de dollars à la construction de 21 missiles MX supplémentaires qu'ils ont osé appeler les "peace-keeper". Il est difficile de croire aux assurances des Américains lorsqu'ils prétendent engager le dialogue dans un esprit constructif alors qu'on sait comment ils sapent le Traité SALT-II. En outre, le Gouvernement américain a l'intention d'amputer certaines dispositions fondamentales du Traité SALT-II dès qu'elles feront obstacle à ses programmes de mise au point et de stockage d'armes stratégiques. L'Assemblée générale se doit d'évaluer ces mesures et de se prononcer clairement contre toute action propre à saper le système d'accords existant dans le domaine de la limitation des armes et du désarmement.

Les Etats-Unis cherchent non pas à arrêter la course aux armements nucléaires mais bien à la renforcer, et cela se manifeste clairement dans la façon dont le Gouvernement américain aborde la question de la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique. Même pour un profane, il est évident qu'on ne peut sérieusement espérer des progrès dans le domaine du désarmement nucléaire si, en même temps, on met en oeuvre le programme de guerre des étoiles. De 1983 à 1993, les Etats-Unis prévoient de dépenser 70 milliards de dollars pour préparer la

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

"guerre des étoiles". Nous sommes fermement convaincus que la réalisation de ces noirs desseins accroît sensiblement le danger d'une guerre et fait obstacle aux efforts en vue de limiter et de réduire les armes dans tous les domaines.

De même que la mise au point d'armes nucléaires n'a pas permis d'éliminer les armes classiques mais n'a fait que relancer la course aux armements des deux types, de même la mise au point d'armes spatiales intensifiera la course aux armements, l'étendra à de nouveaux domaines et suivra un cours incontrôlable et irréversible. Les entretiens sur la prétendue nature défensive des armes spatiales ne peuvent induire personne en erreur. La vérité, c'est que les Etats-Unis cherchent, à l'aide de leur initiative de défense stratégique, à neutraliser les armes stratégiques de l'Union soviétique en espérant - vainement - qu'ils pourront être les premiers à porter le coup nucléaire tout en restant à l'abri des représailles.

Les dirigeants de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se trompent profondément lorsqu'ils imaginent que les plans militaires spatiaux de Washington ne visent que l'Union soviétique, ses alliés et ses amis. Une telle position est pour le moins à courte vue. Elle ne tient pas compte du fait que l'extension de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique constitue une menace globale, bouleversant la stabilité stratégique du monde dans son ensemble et affectant les intérêts vitaux des peuples de tous les pays et continents.

La nouvelle proposition soviétique sur la coopération internationale dans l'exploitation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans des conditions de non-militarisation serait une solution de rechange raisonnable à cette course fatale.

On ne peut admettre que, au seuil de l'ère spatiale, l'humanité soit la proie d'un danger mortel venant de l'espace extra-atmosphérique alors que l'espace devrait être utilisé à des fins pacifiques et constructives et bénéficier de façon croissante et concrète au mieux-être des habitants de notre planète. Je répète que le seul moyen raisonnable et digne de l'ère spatiale est la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique afin qu'il soit réservé à des utilisations pacifiques.

Dans le document intitulé "Principes directeurs de la coopération internationale pour l'exploitation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans des conditions de non-militarisation", qui sera examiné au cours de la présente session, on souligne que la militarisation de l'espace extra-atmosphérique fixerait des obstacles insurmontables à la promotion d'une coopération internationale vaste

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

et équitable pour l'exploitation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans l'intérêt du progrès économique et social de tous les peuples, afin de résoudre les problèmes globaux qui se posent à l'humanité, y compris ceux du développement et du rattrapage du retard économique.

Pour mettre en place le processus d'un accord mutuel entre Etats dans le cadre de la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique, on propose de créer une organisation spatiale mondiale afin d'harmoniser, de coordonner et d'unir les efforts des Etats dans le domaine des activités spatiales pacifiques, y compris l'assistance dans ce domaine aux pays en développement, les mécanismes de vérification des accords qui ont déjà été conclus ou qui seront conclus en vue de prévenir la course aux armements dans l'espace. Si nous voulons faire les préparatifs nécessaires, nous pourrions dès 1987 convoquer une conférence internationale à laquelle participeraient tous les intéressés pour examiner toute la question de la coopération internationale pour l'exploitation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans des conditions de non-militarisation, conformément aux principes directeurs d'une telle coopération.

Nous appuyons également les propositions de la République populaire de Pologne sur l'utilité d'établir sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies des études sur les conséquences néfastes de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

La délégation de la RSS d'Ukraine estime qu'il est essentiel de s'attacher plus particulièrement à la question de l'arrêt de tous les essais d'armes nucléaires. Cette question est de toute évidence très urgente. Nous savons bien que les essais servent à accélérer la course aux armements nucléaires, à mettre au point et à perfectionner de nouveaux types d'armes de destruction massive encore plus dangereuses. En 1982, l'Assemblée générale des Nations Unies a été saisie d'un document contenant des dispositions fondamentales devant servir à un traité sur l'interdiction générale et complète d'essais d'armes nucléaires. Une majorité écrasante des Etats ont appuyé cette proposition. Seuls les Etats-Unis et ses alliés les plus proches ne l'ont pas appuyée, c'est-à-dire ceux sur qui repose en fait la réalisation de ce traité.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Le Gouvernement américain n'a pas répondu à la proposition de moratoire sur toutes les explosions nucléaires dont la date d'entrée en vigueur aurait été fixée d'un commun accord, en déclarant que les essais nucléaires américains se poursuivraient, qu'ils étaient indispensables à la modernisation des armes nucléaires actuelles et à la production de nouvelles armes.

En vue de mettre fin à la dangereuse concurrence dans le renforcement des arsenaux nucléaires, l'Union soviétique a décidé unilatéralement de cesser toutes les explosions nucléaires le 6 août dernier, date connue dans le monde puisque c'est celle qui marque le drame d'Hiroshima. Il ne fait aucun doute qu'un moratoire mutuel entre l'URSS et les Etats-Unis sur les explosions nucléaires constituerait un excellent exemple pour tous les autres Etats dotés d'armes nucléaires.

Nous savons que le moratoire soviétique doit demeurer en vigueur jusqu'au 1er janvier 1986, mais il pourrait être prorogé si les Etats-Unis s'abstenaient de poursuivre leurs explosions nucléaires.

En plus des mesures prises dans le domaine du désarmement, il serait extrêmement important que les puissances nucléaires, à l'exemple de l'Union soviétique et de la République populaire de Chine, prennent l'engagement de ne pas être les premières à utiliser l'arme nucléaire. Dans la pratique, cela reviendrait à éliminer la menace d'une guerre nucléaire.

En plus des essais d'armes nucléaires et du système antisatellite ASAT contre une cible réelle, les Etats-Unis ont commencé la fabrication sur une grande échelle d'un nouveau type d'armes chimiques du point de vue qualitatif, ce que l'on appelle les armes binaires. Le Comité du Congrès des Etats-Unis chargé de la coordination entre la Chambre et le Sénat, sous la forte pression du gouvernement et du Pentagone, a recommandé d'affecter 155 millions de dollars à cette fin en 1986; et l'on prévoit d'affecter 10 milliards de dollars au programme de fabrication des armes chimiques binaires. A Pine Bluff, dans l'Arkansas, la première usine destinée à fabriquer 70 000 munitions binaires, c'est-à-dire des obus d'artillerie et des bombes aériennes, est déjà prête. Conformément à la stratégie militaire américaine, les armes chimiques binaires sont destinées avant tout aux opérations offensives et de première frappe. Ces armes sont donc d'une grande importance stratégique. Il est significatif que cela se produise alors même que dans le cadre de la Conférence du désarmement à Genève on cherche à élaborer minutieusement une

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques. Là encore, comme dans d'autres domaines de la limitation des armements, les mesures pratiques adoptées par le Gouvernement américain sont très différentes de ses déclarations.

Le programme américain relatif aux armes binaires représente un grand danger militaire pour le monde tout entier. Ce danger pèse tout particulièrement sur l'Europe car les armes binaires - et Washington ne le cache pas - doivent être déployées sur les territoires de pays d'Europe occidentale : la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et d'autres pays.

Il est évident que si ces plans étaient mis en oeuvre, l'Europe serait transformée en une zone potentielle de guerre chimique où, selon toute logique, la population civile serait la principale victime. D'après les estimations des spécialistes occidentaux, en cas de guerre chimique, les pertes civiles seraient de 20 à 30 fois supérieures aux pertes militaires. L'Europe occidentale deviendrait ainsi l'otage du Pentagone de deux manières, otage en cas de guerre nucléaire et otage en cas de guerre chimique.

Les pays socialistes se prononcent résolument en faveur d'une Europe exempte d'armes chimiques. Ils ont fait une proposition à cette fin en 1983. La RSS d'Ukraine appuie l'initiative présentée par les Gouvernements de la République démocratique allemande et de la Tchécoslovaquie au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et portant sur la création en Europe centrale d'une zone exempte d'armes chimiques.

L'application des propositions des pays socialistes sur le gel mutuel des dépenses militaires et sur leur réduction ultérieure, ainsi que sur le non-recours mutuel à la force militaire et le maintien de relations pacifiques entre les pays parties au Traité de Varsovie et les Etats membres de l'OTAN, contribuerait de manière significative au ralentissement de la course aux armements et au désarmement.

A cet égard, nous aimerions une fois encore souligner vivement qu'un monde sans guerre et sans armes, un monde de bon voisinage et de coopération, un monde d'amitié entre les nations, tel est l'idéal du socialisme et l'objectif de notre politique. C'est précisément pour cette raison que la RSS d'Ukraine se prononce en faveur d'une solution radicale des problèmes clefs de notre époque fondée sur l'honnêteté et l'égalité des droits, ce qui nous permettrait de parvenir à l'élimination totale du risque de guerre nucléaire et à la consolidation des fondements de la paix mondiale. Nous voulons que les forces et l'énergie des

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

peuples ainsi que le génie de l'humanité servent non pas à créer de nouveaux moyens de destruction mais à éliminer la famine, la pauvreté et la maladie et à parvenir au développement pacifique.

Cette année, nous célébrons le quinzième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de la déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale. Les Etats Membres devaient saisir cette occasion pour unir leurs efforts afin d'appliquer les buts et principes de la Charte des Nations Unies et de prendre des mesures concrètes pour éliminer les conflits et les crises, mettre fin aux actes d'agression et faire disparaître les derniers vestiges du colonialisme. Malheureusement, de nombreux foyers de tension subsistent sur notre planète.

Il existe un grave foyer de tension au Moyen-Orient. Les raisons en sont bien connues. C'est la politique agressive et expansionniste d'Israël. Il y a quelques jours, Israël a perpétré un acte d'agression alarmant contre la Tunisie, en foulant aux pieds sans vergogne tous les principes du droit international. Cela s'est fait avec l'aide, la protection et l'accord des Etats-Unis qui veulent placer le Moyen-Orient sous leur contrôle militaire et politique direct.

La paix et la sécurité internationales exigent que nous trouvions rapidement une solution globale, juste et durable au problème du Moyen-Orient. Une telle solution ne peut être trouvée que par des efforts communs et la participation de toutes les parties intéressées. La pratique odieuse des accords séparés et partiels qui violent les droits légitimes des Arabes, et notamment des Palestiniens, ne fait qu'aggraver la situation dans la région.

Nous estimons que le meilleur moyen de parvenir à l'application des principes bien connus du règlement du problème du Moyen-Orient réside dans la convocation d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies, à laquelle participeraient toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine.

En raison de la politique d'agression de Washington, la situation ne cesse de s'aggraver en Amérique centrale. Le risque d'une intervention directe armée des Etats-Unis au Nicaragua s'est accru alors que l'ingérence des Etats-Unis sous forme militaire et autre dans la guerre civile en El Salvador s'accroît et que les menaces et les pressions contre Cuba se poursuivent.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

La politique d'agression et le terrorisme d'Etat menés par les Etats-Unis contre les pays et les peuples de l'Amérique centrale, notamment contre le Nicaragua souverain, constituent une grave violation de la Charte des Nations Unies et des normes élémentaires des relations entre les Etats.

La RSS d'Ukraine est solidaire de la juste lutte menée par le peuple du Nicaragua pour défendre l'indépendance de son pays et les conquêtes de sa révolution.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Nous sommes convaincus que les problèmes actuels doivent et peuvent être réglés au moyen de négociations reposant sur une base mutuellement acceptable et tenant dûment compte des intérêts légitimes et du plein respect de la souveraineté de tous les pays de la région. A cet égard, les initiatives prises par le Gouvernement du Nicaragua ainsi que le mécanisme de négociation institué pour le règlement de la situation en Amérique centrale - le Groupe de Contadora - sont prometteurs. La protection des droits souverains du Nicaragua revêt une importance primordiale si l'on veut défendre la liberté et l'indépendance de tous les petits Etats.

La situation en Afrique australe est devenue particulièrement grave. S'appuyant sur son alliance avec les Etats-Unis et jouissant du soutien d'Israël et de certains autres pays, le régime raciste multiplie ses actes d'agression contre les Etats africains voisins, en premier lieu contre l'Angola, accentuant la terreur et la répression contre la population civile et les combattants anti-apartheid, et poursuit son occupation illégale de la Namibie, tout en bloquant par tous les moyens possibles la solution du problème namibien.

La RSS d'Ukraine estime qu'il faut agir de toute urgence pour que le Conseil de sécurité prenne des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Ce n'est qu'en prenant des mesures décisives que nous pourrions obliger les racistes à cesser leurs actes d'agression contre l'Angola et les autres Etats africains, à se conformer aux décisions adoptées par les Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance à la Namibie et à mettre fin au système éhonté de l'apartheid.

La célébration, cette année, du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux devrait être marquée par l'adoption de mesures efficaces en vue d'éliminer définitivement les derniers vestiges du colonialisme ainsi que le racisme et l'apartheid.

Les activités illégales des Etats-Unis en Micronésie sont en violation flagrante des objectifs de la Déclaration sur la décolonisation. L'intention des Etats-Unis de légitimer le démembrement et l'annexion de ce territoire et d'en faire une zone militaire stratégique ainsi que nucléaire représente un danger non seulement pour la population de la Micronésie mais aussi pour les autres pays de la région et va à l'encontre des aspirations des Etats du Pacifique à créer une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique sud. La RSS d'Ukraine estime que les Nations Unies devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'asservissement colonial de la Micronésie par les Etats-Unis d'Amérique.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

A la suite des activités séparatistes menées dans une partie du territoire de la République de Chypre sous occupation militaire étrangère, la menace qui pèse sur l'existence de Chypre en tant qu'Etat indépendant ainsi que sur son intégrité territoriale s'est accrue notablement. Nous sommes en faveur du retrait des troupes étrangères et de la suppression des bases militaires ainsi que du juste règlement du problème de Chypre sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, sans ingérence extérieure et compte dûment tenu des intérêts légitimes des deux communautés chypriotes. Dans ce contexte, la mission confiée au Secrétaire général des Nations Unies, à laquelle le Conseil de sécurité a donné son accord tout récemment et qui vise à promouvoir un règlement juste et durable de la question, est d'importance capitale.

La création d'un environnement plus sain sur le continent asiatique serait facilitée s'il était tenu compte des initiatives prises pour que les problèmes de la sécurité en Asie soient abordés de manière globale et complète et que les Etats asiatiques qui déploient des efforts en ce sens le fassent de façon concertée. La mise en oeuvre de la proposition de la République populaire de Mongolie en vue de l'adoption d'une convention sur la non-agression mutuelle et le non-recours à la force dans les relations entre les Etats d'Asie et du Pacifique ainsi que la transformation de l'océan Indien en zone de paix contribueraient au relâchement des tensions existant dans la région.

La RSS d'Ukraine exprime sa solidarité avec la République démocratique populaire de Corée dans la lutte qu'elle mène pour la réunification pacifique de la Corée, le retrait des troupes américaines de la Corée du Sud et la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la péninsule Coréenne.

La RSS d'Ukraine appuie les propositions constructives présentées par le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan en vue de préparer la voie à un règlement politique de la situation autour de l'Afghanistan. Nous accordons également notre plein appui aux initiatives bien connues du Viet Nam, du Laos et de la République populaire du Kampuchea concernant la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est.

Les Etats Membres fondateurs des Nations Unies, qui ont signé sa Charte il y a 40 ans, considéraient la promotion du progrès économique et social de tous les pays comme l'un des principaux objectifs de l'Organisation. La contribution apportée par les Nations Unies dans ce domaine est indéniable. Il suffit de rappeler que c'est précisément dans le cadre des Nations Unies qu'ont été élaborés les nombreux principes et recommandations progressistes qui ont contribué à la décolonisation

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

économique et à une plus grande souveraineté des pays en développement sur leurs ressources naturelles et facilité la coopération internationale dans les domaines économique et commercial. Ces principes ont trouvé leur expression la plus complète et la plus concentrée dans des documents tels que la Charte des droits et devoirs économiques des Etats et la Déclaration et le Programme d'action sur l'instauration du nouvel ordre économique international, qui s'ont d'une importance clef pour la normalisation des relations internationales dans ce domaine.

Le fait qu'il n'a toujours pas été possible de mettre en oeuvre ces instruments est entièrement de la faute des pays capitalistes développés, qui s'efforcent de préserver leur position dominante dans le système des relations économiques internationales et n'hésitent pas à recourir à des moyens grossiers de pression tels que le diktat, les sanctions et le chantage. Ils ont recours à des mesures unilatérales et bassement égoïstes qui désorganisent tout le système des relations économiques internationales, ce qui a des conséquences particulièrement néfastes pour les pays en développement. La RSS d'Ukraine condamne vigoureusement ces pratiques.

Le programme d'action proposé par les pays socialistes devrait, à notre avis, servir utilement à améliorer les relations économiques internationales, à garantir la sécurité économique et à instaurer la confiance dans ce domaine extrêmement important que sont les relations entre Etats. Le raffermissement du rôle des Nations Unies et de leurs institutions est l'un des éléments essentiels de ce programme, qui a été adopté à la Conférence au sommet des pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) tenue en juin 1984. Notre délégation sera guidée par cette démarche lors de l'examen du vaste ensemble de questions économiques inscrites à l'ordre du jour de la présente session.

Le progrès économique et social est impossible sans la garantie des droits et des libertés individuels. Les réalisations de la RSS d'Ukraine en sont la preuve éclatante. Ancien parent pauvre et arriéré de la Russie tsariste, où les capitaux étrangers prédominaient et où 80 p. 100 de la population était analphabète, notre République a enregistré, dans une courte période de l'histoire, des succès spectaculaires dans tous les domaines de l'activité humaine.

Un droit garanti au travail et à un juste salaire, la prise en charge par la société de l'individu de sa naissance à sa vieillesse, une culture nationale florissante, le respect de la dignité et des droits des individus ainsi que la participation active des travailleurs à la gestion de l'Etat sont les valeurs durables et les caractéristiques essentielles du mode de vie socialiste.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Le vingt-septième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique et le vingt-septième Congrès du parti communiste de l'Ukraine constitueront une étape importante pour ce qui est de la réalisation des tâches grandioses de notre développement futur. Pour appliquer ces plans, nous avons besoin d'une paix stable. Vladimir Shcherbitsky, membre du Politburo du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique et Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste de l'Ukraine, a souligné que "la préservation de la paix et, par-dessus tout, la prévention de la guerre nucléaire sont devenues une tâche d'une importance véritablement suprême pour toute l'humanité".

La RSS d'Ukraine entend oeuvrer activement avec les autres Etats Membres des Nations Unies pour préserver la paix et la sécurité universelles et pour instituer une coopération internationale de grande ampleur, mutuellement avantageuse et équitable.

M. HALEFOGLU (Turquie) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale. Je suis persuadé que sous votre conduite cette session marquera un jalon dans la vie des Nations Unies en nous donnant l'occasion de faire le bilan des 40 dernières années et d'envisager l'avenir de façon constructive.

Je rends également un chaleureux hommage au Président de la trente-neuvième session, S. Exc. l'ambassadeur Paul Lusaka, de la Zambie. Sa conduite des travaux de l'Assemblée générale a considérablement contribué au succès de la dernière session.

Je voudrais tout d'abord, au nom du peuple et du Gouvernement de la Turquie, faire part de notre tristesse et de nos condoléances au peuple et au Gouvernement mexicains à l'occasion du terrible tremblement de terre qui s'est produit récemment au Mexique et qui a causé de lourdes pertes humaines et matérielles. La Turquie, qui a été frappée par des tremblements de terre et d'autres catastrophes naturelles, comprend très bien la tragédie qui s'est abattue sur le peuple mexicain et partage sa douleur.

Pour tenter de contribuer à l'évaluation collective à laquelle nous invite ce quarantième anniversaire, je soulignerai d'abord deux événements majeurs de l'après-guerre auxquels sont liées de nombreuses autres questions. Des changements radicaux et profonds ont marqué le monde durant les 40 dernières années et, de ce fait, la teneur, la portée et l'orientation générale des relations internationales.

Premièrement, la fin de la seconde guerre mondiale a conduit à une ère de divisions profondes, sous la forme des tensions Est-Ouest qui se sont accompagnées d'une préoccupation croissante et d'une autre ampleur en matière de sécurité. Les armes nucléaires et le dilemme qui en découle en sont également à leur quarantième année. Les efforts entrepris pour passer de la guerre froide à des relations stables par la recherche d'un climat de détente et de coopération et pour le contrôle des armements et le désarmement ne nous ont pas encore conduits à un point qui corresponde au postulat fondamental de la Charte.

Deuxièmement, la scène politique internationale a changé à plus d'un égard, comme l'indique le processus de décolonisation dans lequel les Nations Unies ont joué un rôle décisif. Ce processus à son tour a non seulement modifié la composition et la structure des Nations Unies, mais a également eu une profonde

M. Halefoglu (Turquie)

répercussion sur l'approche des problèmes que connaissent des centaines de millions de personnes ainsi que sur leur ordre de priorités. La décolonisation a donné effet et un sens dans une large mesure aux principes de droits égaux et du droit des peuples à l'autodétermination, consacrés dans la Charte, et au caractère universel de l'Organisation. Ce processus doit encore être achevé. D'autre part, les problèmes économiques des pays en développement n'ont pas été traités de façon adéquate et efficace. La vision des pères fondateurs de l'Organisation qui a permis au monde de s'engager vers un nouvel ordre politique devrait s'accompagner de mesures propres à améliorer la structure économique mondiale. Il ne fait aucun doute que le système des Nations Unies a été l'instrument qui a permis d'accorder une aide technique et économique aux pays en développement. Cependant des problèmes fondamentaux, à commencer par la faim et la pauvreté dans le monde et le problème croissant de la dette des pays en développement, sont toujours présents.

De nombreux problèmes internationaux ou d'ordre régional inscrits à l'ordre du jour de cette session nous préoccupent depuis de nombreuses années, et certains, en fait, depuis la création de l'Organisation. Alors que nous commémorons le quarantième anniversaire d'un nouveau départ pris à San Francisco, des conflits armés persistants, des affrontements et des actes de violence continuent de dominer la scène internationale.

Le Gouvernement de la Turquie s'engage à appuyer tout effort réaliste destiné à améliorer le climat international et à encourager des solutions justes et équitables aux problèmes économiques par des moyens pacifiques. L'approche de mon gouvernement pour toute question internationale, régionale et bilatérale se fonde sur l'importance transcendante que nous accordons au dialogue et aux négociations. Notre situation géographique et notre expérience renforcent constamment notre prise de conscience du besoin fondamental d'une paix et d'une sécurité tant régionales qu'internationales.

Voilà la pierre angulaire de la politique étrangère de la Turquie mise en place il y a plus de 60 ans par Mustafa Kemal Ataturk, fondateur de la République turque.

L'amélioration des relations Est-Ouest est la clef du progrès s'agissant des questions vitales qui concernent l'avenir et, en fait, la survie même de l'humanité. La recherche d'un climat de détente par un dialogue constructif et une large coopération, ainsi que la consolidation de la paix par la mise en place d'un

M. Halefoglu (Turquie)

équilibre militaire stable au niveau des forces le plus bas possible par le contrôle des armements et le désarmement sont des objectifs fondamentaux auxquels nous réaffirmons notre attachement dans ce contexte.

Nous nous félicitons des négociations à Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les armes nucléaires stratégiques et de portée intermédiaire, et sur les systèmes d'armes de défense et d'armes spatiales. Toutes les nations sont favorables à ces négociations destinées à permettre des accords efficaces entre les deux pays. La modération et la retenue dans le contexte général des relations internationales faciliteraient la recherche d'accords dans ces trois domaines de négociations.

La méfiance est depuis trop longtemps la caractéristique saillante de la scène internationale et met l'avenir en doute en raison des tensions accrues et des risques d'affrontement. La prochaine réunion au sommet entre les Etats-Unis et l'Union soviétique redonne espoir que les efforts à venir parviendront graduellement à renverser cette tendance. Nous espérons que d'éventuels progrès vers une meilleure compréhension entre les deux pays aideront à ouvrir la voie à des résultats tangibles dans d'autres domaines connexes.

Un climat de confiance à une échelle plus large est une condition importante pour assurer le succès des initiatives en matière de désarmement. Le progrès sur tous les aspects du contrôle des armes et du désarmement, grâce à des accords équilibrés et vérifiables, continue d'être notre objectif fondamental dans ce domaine.

M. Halefoglu (Turquie)

Des négociations ont été menées en vue d'une réduction vérifiable des forces classiques en Europe et des mesures vérifiables ont été prises visant à accroître la confiance, mesures touchant l'ensemble de l'Europe, qui doivent encore déboucher sur des accords significatifs militairement parlant et contraignants sur le plan politique. Dans un contexte à l'échelle du monde, une interdiction complète et vérifiable des armes chimiques est une tâche qui s'impose de façon urgente, face à la prolifération et à l'utilisation de telles armes.

La coopération internationale en vue de promouvoir et d'encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, est l'un des objectifs fondamentaux des Nations Unies. Les droits de l'homme, tels que consacrés par la Charte, impliquent le concept de non-discrimination et sont en relation directe avec les notions de paix, de sécurité et de justice internationales. Des violations massives et persistantes de ces droits, telles que le système d'apartheid, doivent inévitablement provoquer la réaction de la communauté internationale et conduire à des tensions qui mettent en danger la paix et la stabilité. Le racisme et la discrimination raciale devraient être éliminés sous toutes leurs formes. La grave situation et l'agitation sociale et politique en Afrique du Sud, provoquées par la politique d'apartheid, continuent de peser lourdement à la fois sur la conscience humaine et sur les relations internationales.

La Turquie n'a jamais établi de liens politiques ou économiques avec le régime raciste de Pretoria et en toute occasion a élevé la voix pour protester contre la politique inhumaine et dégradante du Gouvernement de l'Afrique du Sud à l'égard de la majorité noire. Nous espérons sincèrement que tous les citoyens de l'Afrique du Sud bénéficieront prochainement des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Outre le quarantième anniversaire des Nations Unies, 1985 marque également le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Malgré la contribution importante apportée par les Nations Unies au processus de décolonisation au cours de ces années, nous sommes encore confrontés avec des situations où la colonisation et l'oppression persistent.

L'opinion publique mondiale a, cette année plus que jamais, fixé son attention sur l'évolution des événements en Afrique australe et a fait appel de façon constante à l'Afrique du Sud, dans le cadre des Nations Unies et au dehors, pour qu'elle change radicalement de politique à l'égard de la Namibie. Les Nations Unies ont une responsabilité juridique directe pour faire accéder la

M. Halefoglu (Turquie)

Namibie à l'indépendance, par l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple de Namibie, conformément à la résolution approuvée à l'unanimité par le Conseil de sécurité.

Il est donc clair que l'action unilatérale menée par l'Afrique du Sud en Namibie constitue un affront direct aux attentes de l'opinion publique internationale. Ni l'aspect humain du problème, ni l'utilisation continuelle du territoire namibien comme un poste avancé pour des opérations militaires ne peuvent être négligés ou tolérés.

En tant que membre fondateur du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, nous continuerons à appuyer le légitime et juste combat du peuple de la Namibie, ainsi que les efforts du Secrétaire général en vue de la mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur l'indépendance de la Namibie.

Un autre domaine qui requiert une meilleure attention et une étroite coopération internationale est la question du terrorisme sous tous ses aspects. Nous sommes d'avis que le terrorisme international est une menace directe aux droits de l'homme. Puisque le droit à la vie est le plus élémentaire et le plus évident de tous les droits de l'homme, il devrait être plus efficacement protégé contre cette menace. La mise au point de mesures et l'encouragement à une coopération internationale efficace afin de prévenir, de combattre et de punir tous les actes du terrorisme international sont devenus une tâche urgente. Lorsque l'on se souvient des liens que l'on a constaté exister entre le trafic illicite des stupéfiants, la contrebande des armes, et le terrorisme international, on ne saurait hésiter quant au besoin qu'il y a de combattre ce très réel danger contre l'humanité et la vie internationale.

J'ai le regret de dire que depuis la dernière Assemblée générale, de nouvelles et sérieuses violations des droits de l'homme sont venues s'ajouter à celles qui existaient déjà. Dans certains cas, des minorités nationales protégées par des accords internationaux sont privées de leurs droits fondamentaux. Cette forme d'oppression, qui est répandue, comprend des méthodes telles que le changement forcé de noms ou d'identités, l'ingérence avec les pratiques religieuses, les entraves à la protection du patrimoine culturel et ethnique et les obstacles à l'émigration. Aucun argument historique tortueux ne peut justifier des violations aussi flagrantes des droits de l'homme. Nous espérons que la communauté internationale trouvera les moyens de remédier à cette intolérable situation qui est en contradiction avec toutes les normes fondamentales de nos sociétés contemporaines.

M. Halefoglu (Turquie)

La tragique situation dans le Moyen-Orient, qui constitue une menace sérieuse pour la paix mondiale, requiert notre plus grande attention. Je crois qu'aucune solution durable ne peut être trouvée tant que les droits légitimes du peuple palestinien ne seront pas reconnus. L'approche commune à laquelle sont arrivées la Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) permettra peut-être d'établir au Moyen-Orient une paix juste et durable. Nous aimerions croire que toutes les parties directement concernées ne manqueront pas de saisir l'occasion que cette initiative a fait naître, dans un esprit de bonne volonté réciproque et avec la vision politique indispensable.

Nous sommes parfaitement conscients, cependant, que la paix au Moyen-Orient est indivisible et qu'un règlement global, juste et durable au Moyen-Orient, qui puisse satisfaire les droits légitimes et les intérêts de toutes les parties concernées, continuera de nous échapper tant qu'Israël ne se sera pas retiré des territoires arabes qu'il occupe depuis 1967, y compris Jérusalem.

Il est très regrettable qu'Israël, au lieu d'adopter une attitude conciliante qui contribuerait à augmenter les chances d'un règlement négocié, persiste à aggraver davantage la situation. Le récent acte d'agression perpétré par Israël contre la souveraineté d'un pays épris de paix, la Tunisie, devrait aussi être condamné comme une violation flagrante du droit international et des principes fondamentaux de la Charte.

Tout au long de l'année, nous avons suivi avec une inquiétude et une angoisse croissantes l'évolution de la situation qui a tragiquement fait s'évanouir les espoirs d'un retour au calme et à l'ordre au Liban. Nous avons toujours considéré la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban comme un élément essentiel à la stabilité de la région. Dans ce contexte, le Liban a besoin et mérite notre appui à tous dans son effort pour faire face efficacement au chaos menaçant qui malheureusement règne sur son territoire. Nous voudrions, par conséquent, en appeler à Israël pour qu'il retire rapidement les éléments de ces forces qui se trouvent encore au Sud-Liban. Tout retard injustifié dans la suppression des obstacles, qui empêchent le Liban de restaurer son intégrité territoriale et de réaliser la réconciliation nationale en dehors de toute ingérence extérieure, entraînerait de nouvelles souffrances humaines et entraverait les efforts diplomatiques en faveur de la paix au Moyen-Orient dans son ensemble.

M. Halefoglu (Turquie)

La Turquie est profondément attristée de voir se poursuivre l'escalade de la guerre entre l'Iran et l'Iraq qui menace la stabilité et la sécurité de la région. Etant le seul voisin à la fois de l'Iran et de l'Iraq, avec lesquels nous entretenons des liens profonds d'amitié, nous contribuons aux efforts entrepris pour mettre fin rapidement à cette guerre dévastatrice. Nous déplorons profondément les souffrances humaines et les dégâts matériels que subissent les deux nations. Nous regrettons aussi que les efforts déployés par le Secrétaire général de notre organisation et d'autres personnalités n'aient pu jusqu'à présent amener des résultats concrets.

La Turquie contribue également aux efforts entrepris à la fois au plan bilatéral et dans le cadre du comité de paix de l'Organisation de la Conférence islamique. Nous poursuivons le dialogue avec les deux parties et nous nous tenons à leur disposition pour toute aide que nous pourrions leur fournir. Nous regrettons que les deux parties n'aient pu jusqu'à présent trouver un terrain d'entente qui pourrait constituer la base d'une paix mutuellement acceptable, durable et honorable. La Turquie a de même contribué, par le biais du Croissant rouge turc, à l'échange de prisonniers de guerre entre les deux pays qui est susceptible, dans une certaine mesure, de soulager l'immense souffrance humaine que provoque cette guerre.

La situation en Afghanistan reste une grave source de préoccupation qui trouble le climat international. Nous respectons et admirons la détermination du peuple afghan d'exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination, d'assurer le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan et d'assurer le retour librement consenti des réfugiés afghans dans leur pays. A cet égard, nous voudrions féliciter le Gouvernement du Pakistan pour son attitude sincère et constructive face aux efforts du Secrétaire général, ainsi que pour son aide humanitaire constante aux millions de réfugiés afghans. En même temps, nous sommes préoccupés par les violations répétées de l'espace aérien et du territoire pakistanais. La situation au Kampuchea n'est pas moins inquiétante. La politique qui consiste à recourir aux armes pour régler le problème du Kampuchea déstabilise l'Asie du Sud-Est, provoque de graves souffrances humaines et devrait donc être abandonnée. Un règlement politique global passe par le retrait des forces étrangères du Kampuchea et l'exercice, par le peuple kampuchéen, du droit de

M. Halefoglu (Turquie)

déterminer son propre destin. A cet égard, nous continuons d'appuyer les efforts des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui ont oeuvré de façon conséquente à un règlement politique.

Nous tenons également à souligner l'importance que revêt pour nous la recherche continue d'un dialogue efficace dans la péninsule coréenne en vue de trouver des solutions pacifiques à tous les différends qui subsistent entre les deux parties et d'ouvrir la voie à leur représentation au sein de notre organisation universelle. Nous devons insister sur l'aspect humanitaire des problèmes existants en vue de créer un climat favorable indispensable à un véritable progrès. Nous nous félicitons donc des efforts tentés récemment pour atténuer les tensions entre les deux Corée.

L'Amérique centrale est la proie de perpétuelles tensions régionales et de conflits armés en dépit des efforts déployés par le Groupe de Contadora. La recherche de la paix et de la stabilité dans la région a été gravement compromise par des relations politiques tendues et des problèmes économiques et sociaux persistants. Le climat d'affrontement qui se perpétue au-delà de la région a eu une influence néfaste sur les relations internationales. Nous espérons que le processus de paix, amorcé par le Groupe de Contadora, conservera l'élan acquis et qu'il continuera de bénéficier du réel appui politique de toutes les parties intéressées.

Dans le droit fil de notre démarche fondamentale, qui est de régler les différends internationaux par la négociation, nous appuyons la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies concernant la question de Chypre. Nous déplorons cependant que, lors de la Conférence au sommet du 17 janvier 1985, l'intransigeance de la partie chypriote grecque ait fait de cette occasion historique un échec. L'attitude fondamentale de la Grèce, qui rejette les prémisses convenues sur lesquels se fondent les pourparlers entre les Chypriotes turcs et grecs, est un obstacle sérieux au règlement de la question de Chypre.

Considérons maintenant les tendances et perspectives de l'économie mondiale; les résultats globaux de ces quelques dernières années nécessitent une réévaluation globale. L'économie mondiale s'est développée après la longue et grave récession de la seconde guerre mondiale. Cependant, cette expansion est limitée dans son ampleur et dans sa portée. En fait de grandes disparités se manifestent d'un pays à l'autre. Alors que certaines économies connaissent une croissance rapide,

M. Halefoglou (Turquie)

d'autres connaissent une croissance faible, voire négligeable. Dans ce contexte, la situation économique dans de nombreux pays en développement exige une attention immédiate, car ils font face à des problèmes aigus qui compromettent sérieusement leurs perspectives d'avenir. La situation économique internationale est elle-même menacée, notamment du fait que certains problèmes liés à l'ajustement structurel, le commerce international, la monnaie et la finance n'ont pas été résolus.

La plupart des pays en développement ont dû réduire considérablement leurs importations du fait de courants de devises insuffisants. Cette situation risque d'entraîner dans ces pays un appauvrissement encore plus marqué avec de graves conséquences aux plans social, humanitaire et politique.

Parmi les pays en développement, ceux qui sont en mesure d'accroître leur productivité et leur capacité d'exportation se heurtent à des barrières commerciales importantes et à des limitations des importations que leur imposent les pays industrialisés. Ces mesures, dans la plupart des cas, rendent plus difficile le service de la dette et limitent encore davantage les importations et les investissements.

Devant cette situation, l'une des tâches les plus importantes de la communauté internationale est la relance du dialogue Nord-Sud. Jusqu'à présent, les efforts déployés en vue d'instaurer un nouvel ordre économique international n'ont pas répondu à nos attentes. Tous les pays ont un rôle important à jouer à cet égard. Les efforts entrepris par les pays en développement ne peuvent à eux seuls permettre d'assurer les résultats escomptés. La récente expérience de certains pays en développement, qui ont appliqué des mesures d'ajustement serrées, nous montre que ces efforts seront vains si les conditions qui règnent à l'extérieur continuent d'exercer des influences négatives.

A cet égard, l'expérience de mon pays peut être utilement évoquée. Le succès des mesures que nous avons prises en 1980 et l'élan croissant de ces deux dernières années sont le résultat de notre détermination d'appliquer un programme d'ajustement efficace. Cependant, les politiques protectionnistes des pays industrialisés constituent des obstacles majeurs qui contrarient nos efforts.

En fait, il faut inverser les tendances accrues au protectionnisme. A moins que les pays développés ne manifestent clairement leur détermination d'instaurer un processus propre à alléger et à démanteler les mesures commerciales restrictives, les pays en développement ne pourront mener à bien des stratégies de croissance

M. Halefoglu (Turquie)

visant l'exportation. D'autre part, il faut aussi que les pays développés prennent conscience qu'il est de leur intérêt de mettre un terme aux pratiques protectionnistes car elles ont des conséquences restrictives sur le niveau général de leurs activités économiques et les détournent vers des domaines moins productifs.

Dans le domaine monétaire et financier, des politiques budgétaires et financières nationales appropriées sont indispensables mais non suffisantes. Des efforts internationaux sont également requis pour trouver une solution au problème de la dette et améliorer les conditions propres à accroître des courants financiers accrus vers les pays en développement.

Nous ne devons pas non plus sous-estimer la dimension humaine du développement économique. La table ronde organisée l'année dernière à Istanbul sous les auspices conjoints du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la table ronde Nord-Sud ont permis de procéder à une évaluation globale de cette importante question.

M. Halefoglu (Turquie)

Comme le soulignait la Déclaration finale d'Istanbul :

"Les récentes pressions nationales et internationales ont conduit à négliger sérieusement la dimension humaine du développement. Si l'on n'y remédie pas, cette négligence dénaturera et entravera le développement d'au moins une génération."

La situation mondiale actuelle ne suscite pas l'optimisme. Nous estimons cependant que grâce à une détermination commune nous pouvons bâtir un avenir plus pacifique et plus prospère et surmonter nombre des difficultés que nous connaissons.

Nous devrions tous essayer de remplacer l'affrontement par la conciliation et la compréhension, la tension par le dialogue, les mesures économiques restrictives par une démarche globale et plus consciencieuse face aux problèmes économiques mondiaux. Nous ne pouvons pas laisser sévir la misère et la faim. La communauté internationale, dans sa sagesse, ne devrait pas laisser ces problèmes s'envenimer. C'est notre dette tant vis-à-vis de cette génération que des générations à venir.

M. HITAM (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Gouvernement malaisien, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cette quarantième session de l'Assemblée générale. Votre élection unanime à la présidence de cette session historique de l'Assemblée générale témoigne de la haute estime qui vous est portée en tant que diplomate dont la compétence et l'expérience sont remarquables. Je suis certain qu'à l'instar de votre prédécesseur, vous saurez mener avec talent les travaux de cette quarantième session.

Je tiens également à rendre hommage à notre éminent Secrétaire général qui nous a démontré que le métier le plus impossible du monde pouvait être exercé avec créativité et efficacité.

L'Organisation des Nations Unies est une assemblée d'Etats souverains et le monde est son domaine. Pleinement conscient des questions et des espoirs suscités par le quarantième anniversaire des Nations Unies, j'aimerais d'emblée dire sans hésitation que les Nations Unies ont fait oeuvre utile et que, même si elles pourraient faire mieux, le monde est certainement aujourd'hui plus plaisant qu'il ne l'était en 1945. Mais il convient de faire davantage, car des problèmes menacent les Nations Unies, instance où s'exerce librement la diplomatie multilatérale.

M. Hitam (Malaisie)

Le fonctionnement efficace des Nations Unies est suffisamment difficile pour qu'il ne soit pas nécessaire de le dénigrer. Ceux qui ne parviennent pas à leurs fins le rendent encore plus difficile par le biais de la propagande. La propagande prétend que de nombreux Etats Membres "votent avec" ou "votent contre" l'une ou l'autre des deux superpuissances. C'est bien présomptueux, et c'est une insulte au droit et à la capacité de voter des Etats Membres. Pour moi, la coïncidence de notre vote avec celui de l'une ou l'autre des deux superpuissances dépend de l'attitude adoptée par les superpuissances elles-mêmes. Nous rejetons l'allégation selon laquelle les Nations Unies sont contrôlées par "une majorité automatique" et cette "majorité automatique" fait accepter de force des résolutions "extrêmes" et "irréalistes". Ces allégations font fi des efforts sérieux et acharnés entrepris pour dégager un consensus sur les questions essentielles. Il convient de rappeler que nous votons sur des questions et non pas pour nous attirer les bonnes ou les mauvaises grâces de tel ou tel pays.

Si la polémique entre les deux superpuissances est une question que celles-ci doivent régler entre elles, nous, qui ne sommes pas engagés dans cette polémique, devons souligner la nécessité d'un dialogue rationnel et réfléchi car, n'est-ce pas là après tout ce qui caractérise la diplomatie et devrait caractériser les Nations Unies? Nous ne manquerons pas de mettre tout en oeuvre pour faire en sorte que les débats génèrent la lumière plutôt que la tension et pour adopter des résolutions dans la mesure du possible par un large consensus.

Il est cependant un aspect de la question que nous ne devons pas oublier. Pour la plus grande partie du monde, l'avenir est sans espoir. Si nous élevons notre voix, c'est simplement dans l'espoir d'être entendus et de faire entendre la voix de ceux qui ont perdu l'espoir. Nous cherchons à transmettre notre appel et à exprimer notre indignation au nom "des damnés de la terre", des pauvres, des laissés-pour-compte, et des égarés qui font tous partie de l'humanité. Nous cherchons à rappeler à ceux qui ont le coeur dur, aux indifférents, l'horreur de l'apartheid, le déni cruel de ses droits au peuple palestinien et la lutte constante que mènent tant de peuples du monde pour assurer à eux-mêmes et à leurs enfants un minimum vital convenable. J'ose avancer l'idée que le ton du dialogue international serait modifié au point qu'on ne le reconnaîtrait plus si nous oeuvrions de concert sur ces trois questions.

M. Hitam (Malaisie)

Nous sommes outrés par la perversité du système d'apartheid lui-même, qui cherche à supprimer à jamais tous les droits fondamentaux de la vaste majorité en se fondant sur la couleur, par la brutalité et la cruauté du régime sud-africain qui déclare la guerre à quiconque ose défier son dogme de la suprématie blanche. C'est un régime qui envahit ouvertement, déstabilise et intimide ses voisins; l'agression commise la semaine dernière contre l'Angola n'en est que le dernier exemple.

M. Hitam (Malaisie)

Il s'accroche à la Namibie au mépris de la communauté internationale. Mais nous sommes également outrés par la nonchalance et l'ambiguïté de la position de ceux qui, après avoir enfin prononcé quelques mots de condamnation, cherchent toutes sortes d'excuses pour ne rien faire d'efficace. Le régime d'apartheid est un fléau moral et une menace pour le monde. Nous devons collectivement faire bien comprendre que nous sommes déterminés à oeuvrer pour son démantèlement dans un délai raisonnable.

En ce qui concerne la question de Palestine, nous insistons sur notre attachement à l'idée d'Etat indépendant de Palestine. Il est incompréhensible que l'on puisse concevoir que les Palestiniens, peuple ancien et historique, se voient refuser le droit à leur propre patrie indépendante. C'est pourquoi nous dirons hautement combien nous sommes choqués par l'intransigeance d'Israël, par sa politique d'annexion et d'invasion des terres voisines et par la façon dont il brutalise ses victimes. Nous sommes outrés par la façon dont Israël comprend la justice. Son agression, il y a trois jours, contre la Tunisie est une manifestation récente et honteuse de cette conception. Mais nous sommes également révoltés face à ceux qui continuent d'apporter un appui indéfectible à Israël, ce qui ne fait qu'encourager son intransigeance. Comment s'étonner alors devant notre désenchantement?

J'ai déjà évoqué la lutte constante menée par tant de peuples du monde pour améliorer leur sort économique, lutte qui bien souvent ne consiste qu'à avancer d'un cran, juste assez pour éviter de se coucher chaque soir le ventre vide; c'est là le lot de quelque 800 millions de gens sur la terre. Voilà pourquoi je voudrais tant faire comprendre l'urgence de la situation et faire sentir notre communauté d'objectifs. C'est avec la même vigueur que nous nous penchons sur le problème du chômage massif dans un monde où le problème de la dette menace la survie du système financier international et où les prix des produits de base ont diminué en termes réels pour atteindre leur niveau le plus bas depuis 50 ans et où le protectionnisme ressurgit de façon encore plus dangereuse. Mais les mesures positives à l'échelle multilatérale font ostensiblement défaut. Hélas, à l'heure actuelle, il n'y a pas d'instance internationale où le dialogue Nord-Sud soit mené avec sérieux.

Le développement économique des pays en développement demeure bien entendu notre responsabilité première. Mais nos efforts destinés à lutter contre les éléments doivent être accompagnés par ceux des pays développés en termes de courants financiers et de politiques commerciales, monétaires et économiques

M. Hitam (Malaisie)

d'appui. Nous ne demandons ni la charité ni la bienfaisance. Nous ne faisons que rappeler l'interdépendance du monde contemporain, de ses intérêts communs et, partant, de nos responsabilités communes. Néanmoins, l'expérience de ces quelques dernières années s'est révélée troublante. Trop de barrières commerciales ont été élevées; il y a eu trop de manipulations de marché au détriment des producteurs de matières premières, trop de "clubs" économiques exclusifs et d'aide sous forme de matériel militaire qui profite davantage au fournisseur qu'à l'acheteur. Voilà le défi qu'il faut relever d'urgence. Les perspectives seront effectivement bien sombres si nous ne le faisons pas.

Pour la survie de la race humaine, nous devons relever les mêmes défis car notre intérêt est le même. Nous n'aurons tiré aucun enseignement de l'histoire si nous ne voyons pas que les deux guerres mondiales ont été provoquées en partie par l'incapacité des grandes puissances à limiter et à réduire leurs armements nationaux sur la base d'un accord international. Nous savons qu'il ne saurait y avoir de progrès vers le désarmement nucléaire si les propositions n'émanent pas des grandes puissances nucléaires et si elles n'acceptent pas mutuellement d'apporter des améliorations réelles et qualitatives à leurs relations. Par conséquent, nous espérons que la prochaine réunion entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev insufflera un esprit de coopération véritable qui ouvrira la voie au désarmement nucléaire.

Certes, le monde est menacé d'un anéantissement nucléaire mais, plus immédiatement, il doit faire face à des conflits et guerres limités et localisés. Il n'y a, hélas, que trop d'exemples, mais je me bornerai à évoquer la situation en Amérique centrale, en Afghanistan et en Asie du Sud-Est. Dans chacun de ces cas, des principes importants de la Charte - le non-recours à la force, l'intégrité territoriale des États, le droit à l'autodétermination des peuples et le règlement pacifique des différends - sont en jeu.

En Amérique centrale, la situation s'approche rapidement d'un stade critique : ou bien le processus de Contadora se poursuit ou bien on assiste à une grave escalade qui entraînera des conséquences tragiques. La Malaisie appuie les pays du Groupe de Contadora, qui ont entrepris de véritables efforts régionaux pour résoudre leurs questions régionales à l'abri du conflit idéologique Est-Ouest.

M. Hitam (Malaisie)

Nous nous devons d'appuyer ces efforts visant à assurer que la lutte des peuples pour la liberté, le développement et la justice sera menée exclusivement dans leur propre intérêt sans ingérence de l'extérieur.

En Afghanistan, une guerre terrible et sanglante se poursuit et la victime en est le peuple courageux de cette antique nation. Les Nations Unies doivent lui faire savoir que la cause de sa liberté n'est pas oubliée et, dans ce contexte, rappeler aux pays puissants et aux faibles que nous ne permettrons pas à la force d'être l'arbitre du destin d'une nation.

M. Hitam (Malaisie)

La Malaisie demande instamment une aide concrète aux combattants de la liberté moudjahidine dans leur vaillante lutte et un appui aux efforts déployés par le Secrétaire général pour parvenir à une solution politique durable.

L'occupation du Kampuchea par le Viet Nam se poursuit au mépris de la volonté de la communauté internationale exprimée si clairement et si souvent dans les résolutions adoptées par l'Assemblée. Sept ans se sont écoulés mais l'Assemblée persistera dans ses efforts pour que le peuple kampuchéen retrouve la paix, la liberté, l'autodétermination. Elle ne doit ni édulcorer ses principes ni se laisser prendre aux manoeuvres de toutes sortes destinées à éviter l'examen des questions essentielles : le retrait des forces d'occupation vietnamiennes et l'exercice par le peuple kampuchéen de son droit de choisir son propre gouvernement.

Tout en demeurant fermes sur les principes, la Malaisie et d'autres pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont toujours fait preuve de souplesse et de sincérité dans leur désir de régler ce conflit par des moyens pacifiques. Tout récemment, nous avons proposé que des pourparlers aient lieu afin de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Malheureusement, le Viet Nam a répondu par la négative. La Malaisie et les autres pays de l'ANASE ont maintes fois répété qu'ils recherchent une solution politique et non militaire à ce conflit. Nous sommes heureux de constater que des pourparlers ont effectivement eu lieu entre le Viet Nam, l'ANASE et d'autres pays à cette fin. Malheureusement, ils ont été stériles et la preuve la plus manifeste à ce jour des intentions du Viet Nam est l'offensive militaire massive menée durant la dernière saison sèche.

Se tournant vers l'avenir, la Malaisie aimerait contribuer à l'édification d'un monde plus sûr et plus ordonné en soulevant les questions qui nous préoccupent tous et sur lesquelles il est possible et nécessaire de prendre des mesures. C'est pourquoi mon pays, avec certains autres, a soulevé la question des stupéfiants et celle de l'Antarctique.

Une étude récente illustre l'ampleur du problème des stupéfiants en montrant que dans un seul grand pays les revenus des trafiquants de cocaïne, d'héroïne et de marijuana sont estimés entre 90 et 100 milliards par an, montant qui dépasse peut-être le budget national de l'ensemble, quasiment, des pays en développement.

Outre que la toxicomanie fait hélas de nombreux morts, ces ressources énormes aux mains des trafiquants de stupéfiants illustrent à merveille le changement de dimension du problème international des stupéfiants, qui ne peut plus être considéré comme un problème social ou humanitaire, mais comme une menace à la

M. Hitam (Malaisie)

stabilité, au développement, à la sécurité et à la survie même des Etats et des gouvernements. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement, avec d'autres, insiste pour que le problème international des stupéfiants soit examiné de toute urgence. C'est avec ce sentiment d'urgence que cette session de l'Assemblée générale devrait entériner à l'unanimité la proposition faite par le Secrétaire général de convoquer une conférence internationale sur les stupéfiants en 1987 de manière à ce que les travaux préparatoires puissent commencer le plus rapidement possible.

Les faits concernant l'Antarctique sont bien connus : l'Antarctique couvre un dixième du globe; il n'existe pas d'accords sur la souveraineté de cette région; elle est située dans une zone stratégique; elle a un écosystème fragile; elle présente un intérêt scientifique énorme et elle possède de riches ressources marines et, potentiellement, des ressources minérales. Par conséquent, la question qui se pose est la suivante : comment cette région du monde pourrait-elle être gérée dans l'intérêt bien compris de toute l'humanité? Pourquoi les Nations Unies seraient-elles écartées de cette gestion?

S'agissant de l'Antarctique, mon gouvernement ne cherche pas à affronter les parties au Traité sur l'Antarctique ou à détruire ce qu'elles ont créé avec succès. Nous cherchons plutôt à construire à partir de ce qu'elles ont réalisé. Conscients des caractéristiques de l'Antarctique, nous souhaitons que le système de gestion de ce continent dépende de la communauté internationale, ce qui permettrait aux organisations communautaires internationales concernées et aux institutions spécialisées d'être plus directement impliquées, et qui garantirait le partage plus équitable des fruits de l'exploitation de ses ressources, en tant que patrimoine commun de l'humanité, mais compte tenu de la position des Etats ayant des droits sur ce continent. En d'autres termes, la responsabilité, la participation et l'équité doivent être les éléments du système de gestion de l'Antarctique.

Nous reconnaissons que cette question présente un caractère juridiquement complexe et politiquement délicat. C'est la raison pour laquelle la Malaisie demeure convaincue qu'un comité des Nations Unies devrait être créé pour examiner en particulier les relations entre le système du Traité sur l'Antarctique et le système des Nations Unies de façon à harmoniser les intérêts que la communauté internationale a sans aucun doute dans l'Antarctique avec ce qui a déjà été fait aux termes du système du Traité sur l'Antarctique.*

* Le Président assume la présidence.

M. Hitam (Malaisie)

Ces 40 dernières années ont vu l'évolution des institutions internationales, ce qui fait qu'aujourd'hui, nous disposons des outils nécessaires pour traiter les nombreux problèmes qui se posent à nous. De plus en plus, cependant, la question se pose de savoir si nous désirons nous en servir, si nous croyons toujours que le progrès passe par la coopération multilatérale. La voie qui mène au multilatéralisme est semée de déceptions, non seulement pour les grandes puissances, qui sont certainement souvent tentées de prendre le raccourci de la solution unilatérale, mais pour bien d'autres pays, qui constatent que très peu de résultats sont obtenus au sujet de questions d'importance vitale pour eux. Mais, à long terme, c'est la seule voie que nous puissions emprunter si nous désirons servir notre intérêt commun en un monde de paix et de liberté, de développement et de justice humaine. A l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies, la Malaisie s'engage à tout mettre en oeuvre et à recourir à tous les moyens pratiques pour renforcer l'esprit du multilatéralisme, bâtir sur ce qui existe déjà et faire sans cesse reculer les frontières de la coopération internationale.

La séance est levée à 12 h 40.